

INFORMATION CARTE « Génération #HDF »

C'EST A VOUS DE FAIRE LES DEMARCHES INFORMATIQUES

Gratuite et réservée aux lycéens et apprentis des Hauts-de-France, la carte Génération ouvre droit à de nombreuses aides pour l'acquisition des manuels scolaires et des équipements nécessaires à la scolarité ou l'apprentissage.

Une aide pour les manuels scolaires et le matériel professionnel

Pour les lycéens des filières générales, technologiques et professionnelles, une aide de **100 €** pour la première année (2nde BAC PRO ou 1^{ère} année de CAP) et **55 €** les années suivantes, est ainsi accordée.

Pour les apprentis qui démarrent une formation, l'aide est de **200 €** la première année de contrat pour les apprentis primo-entrants pour l'achat de fournitures et manuels scolaires, de matériel professionnel ou d'équipements de sécurité.

Des bons plans toute l'année pour les loisirs

Tout au long de l'année, la carte Génération offre également à ses détenteurs la possibilité de bénéficier de nombreux bons plans dans les domaines du spectacle, de la culture, du sport, de la citoyenneté, du tourisme et des loisirs.

La Région propose aussi des places à gagner pour de nombreux événements (concerts, matchs sportifs, etc.)

Pour leur carte, les nouveaux lycéens doivent se connecter sur « <https://generation.hautsdefrance.fr/carte-generation-hdf/> ». La carte ne vous sera adressée qu'après validation de votre inscription par le Lycée.

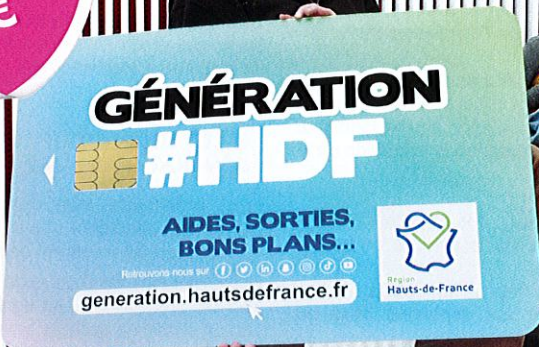
Pour les lycéens ayant déjà une carte, le renouvellement se fera après que vous ayez communiqué votre numéro de carte au Lycée qui procèdera à la mise à jour et activera vos droits.



Région
Hauts-de-France

Lycéen ? Apprenti ?
Demande ta carte **Génération #HDF !**

De nombreux
avantages
jusqu'à
200 €*
*



* 200 € pour
les apprentis
en 1^{re} année
100 € pour les 2^{ndes}
55 € pour les 1^{res}
et Terminales.

**GÉNÉRATION
#HDF**

Retrouvons-nous sur       

generation.hautsdefrance.fr

POUR TOUTES
INFORMATIONS

0 800 026 080

Service & appel
gratuits



PUIS-JE BÉNÉFICIER DE LA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Oui, si vous êtes lycéens (hors BTS) ou apprentis en première année de formation.

QUELLES AIDES LA CARTE GÉNÉRATION #HDF M'OFFRE-T-ELLE ?

- **Pour les lycéens**, une allocation de 100 € la première année et 55 € les années suivantes pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipements nécessaires à votre scolarité, utilisable dès la validation ou revalidation de la carte et jusqu'au 30 juin 2023.

Le jeune dont la famille rencontre des difficultés financières peut faire appel à l'**aide complémentaire à la scolarité**. Cette aide peut être sollicitée par le lycéen ou sa famille, auprès de l'établissement.

- **Pour les apprentis** en première année de formation, une allocation de 200 € pour l'achat ou la location des manuels scolaires et d'équipement professionnel, à utiliser dans les 6 mois à compter de la validation ou la revalidation de la carte.

D'autres aides en faveur des apprentis sont disponibles chaque année via le compte personnel Génération #HDF :

- jusqu'à 200 €/an pour les frais de transports,
- 80 €/an pour compenser les dépenses liées au logement,
- 100 €/an pour les frais de restauration.

COMMENT OBTENIR MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

Connectez-vous sur

- L'**application Génération #HDF** ou sur
- generation.hautsdefrance.fr

Attention ! Votre carte ne vous sera adressée qu'après la validation de votre inscription par votre établissement.

J'AI DÉJÀ UNE CARTE GÉNÉRATION #HDF

Communiquez votre numéro de carte à votre établissement qui procédera à la mise à jour de votre inscription et activera vos droits pour l'année en cours. Vous gardez votre carte tout au long de votre scolarité. Seuls vos droits sont mis à jour lorsque vous changez de statut ou d'établissement.

OÙ ET COMMENT UTILISER MA CARTE GÉNÉRATION #HDF ?

- En présentant votre carte au partenaire de votre choix* qui effectuera une transaction en ligne ou avec un terminal de paiement dédié.
- En effectuant, via votre espace personnel, un paiement ou un prépaiement en ligne au partenaire de votre choix si celui-ci accepte ce mode de règlement.

* Retrouvez la liste des Partenaires sur votre espace personnel ou sur generation.hautsdefrance.fr

Pour toutes questions relatives à la carte Génération #HDF, rendez-vous sur la foire aux questions du site generation.hautsdefrance.fr

GÉNÉRATION #HDF

Retrouvons-nous sur



generation.hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

